

Historique du canola (CNL)
Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Années d'assurance		2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007				
Nombre d'adhérents		207	311	362	371	211				
Unités assurées	ha	5 605	9 515	12 362	12 287	5 751				
Contribution	\$/ha	32,00 ¹	32,00 ¹	65,65 ³	97,07 ⁴	161,55				
Rendement de la ferme type	t/ha	2,300	2,300	2,300	2,300	2,300				
Revenu stabilisé	\$/t	405,37	416,34	437,01	465,73	473,90				
	\$/ha	932,35	957,58	1 005,12	1 071,19	1 089,96				
Revenu stabilisé ajusté	\$/t	377,62 ²	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	467,06 ⁶				
	\$/ha	868,53 ²	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	1 074,23 ⁶				
Prix du marché	\$/t	376,29	327,49	314,11	210,92	260,11				
	\$/ha	865,47	753,23	722,45	485,12	598,25				
Compensation	\$/t	1,33	88,85 ⁵	122,90 ⁵	254,81 ⁵	206,95 ⁵				
	\$/ha	3,06	204,35 ⁵	282,67 ⁵	586,07 ⁵	475,98 ⁵				
Avances et paiement final	\$/ha	avril 2004 3,06	déc. 2003 avril 2004 fév. 2005	25,60 112,43 66,32	mai 2004 août 2004 nov. 2004 avril 2005 juin 2005 août 2005 fév. 2006	54,29 29,00 84,59 104,33 14,75 31,61 (35,89)	avril 2005 août 2005 déc. 2005 mai 2006 fév. 2007	89,27 69,56 72,37 186,06 168,81	mai 2006 août 2006 fév. 2007 avril 2007 janv. 2008	95,00 80,00 109,59 61,14 130,25
Total des paiements	\$/ha	3,06	204,35	282,67	586,07	475,98				
Intervention ASRA	\$/ha	3,06	204,35	282,67	586,07	475,98				
Solde du fonds	\$	532 955	(518 179)	(1 612 035)	(4 967 926)	(5 162 697)				

¹ Sans considérer le crédit de contribution de 5,98 \$/ha pour 2002 et 0,96 \$/ha pour 2003 en provenance de l'aide de transition.

² Revenu stabilisé après ajustement CSRA calculé en fonction du principe de couverture équivalente.

³ Sans considérer le crédit de contribution de 2,80 \$/ha en 2004 en provenance du Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRRA).

⁴ Sans considérer le crédit de contribution de 2,77 \$/ha en 2005 en provenance de l'initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES).

⁵ Les montants de compensation calculés dans le cadre du programme complémentaire ASRA doivent être diminués des montants octroyés individuellement en vertu du programme PCSRA.

⁶ Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte des montants versés par le programme Indemnité pour coût de production (ICP). Le taux de contribution est réduit du tiers du montant correspondant à cet ajustement.

Historique du Canola (CNL)
Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Années d'assurance		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012		
Nombre d'adhérents		248	388	295	299	412		
Unités assurées	ha	8 176	16 146	10 223	10 754	16 034		
Contribution	\$/ha	88,42	71,15	61,94	22,23	17,00		
Rendement de la ferme type	t/ha	2,000	2,000	2,000	2,100	1,600		
Revenu stabilisé	\$/t	441,72	463,22	511,52	413,24	511,67		
	\$/ha	883,43	926,44	1 023,04	868,65	818,67		
Revenu stabilisé ajusté	\$/t	429,03 ^{1 2}	449,51 ^{1 4}	494,94 ^{1 5}	386,08 ^{1 6}	455,77 ^{1 6}		
	\$/ha	858,06 ^{1 2}	899,01 ^{1 4}	989,87 ^{1 5}	811,55 ^{1 6}	729,22 ^{1 6}		
Prix du marché	\$/t	356,76	455,47	384,75	470,29	543,55		
	\$/ha	713,52	910,94	769,50	988,57	869,68		
Compensation	\$/t	72,27 ³	0,00	110,19 ³	0,00	0,00		
	\$/ha	144,54 ³	0,00	220,37 ³	0,00	0,00		
Avances et paiement final	\$/ha	déc. 2007 fév. 2009	38,91 105,63	Aucun	déc. 2009 avril 2010 fév. 2011	125,54 61,55 33,28	Aucun	Aucun
Total des paiements	\$/ha	144,54	0,00	220,37	0,00	0,00		
Intervention ASRA	\$/ha	144,54	0,00	220,37	0,00	0,00		
Solde du fonds	\$	(4 285 704)	(935 523)	(1 342 656)	(641 976)	165 527		

¹ Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte des montants versés par d'autre programmes. Les taux de contribution sont réduits du tiers des montants correspondant à ces ajustements.

² L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions au programmes Agri-investissement démarrage.

³ Les montants de compensation calculés dans le cadre du programme complémentaire ASRA doivent être diminués des montants octroyés individuellement en vertu du programme Agri-stabilité.

⁴ L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions Agri-investissement démarrage, Agri-investissement 2007 et Agri-investissement 2008.

⁵ L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions au programme Agri-investissement pour l'année en cours et pour les années précédentes si ces contributions n'ont pas permis de réduire les compensations ASRA.

⁶ L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions aux programmes Agri-investissement et Agri-Québec pour l'année en cours et pour les années précédentes si ces contributions n'ont pas permis de réduire les compensations ASRA.

Historique du Canola (CNL)
Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Années d'assurance		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017			
Nombre d'adhérents		390	394	328	318	328			
Unités assurées	ha	15 004	14 641	12 653	11 066	12 761			
Contribution	\$/ha	6,71	3,81	6,19	17,78	28,41			
Rendement de la ferme type	t/ha	1,570	1,570	1,570	1,57	1,85			
Revenu stabilisé	\$/t	558,28	567,63	564,56	572,32	522,60			
	\$/ha	876,50	891,18	886,36	898,54	967,70			
Revenu stabilisé ajusté	\$/t	465,78 ^{1 2}	449,27 ^{1 2}	530,85 ^{1 4}	566,27 ^{1 4}	516,41 ^{1 4}			
	\$/ha	731,28 ^{1 2}	705,35 ^{1 2}	833,44 ^{1 4}	889,04 ^{1 4}	956,24 ^{1 4}			
Prix du marché	\$/t	575,96	473,54	449,34	484,85	493,54			
	\$/ha	904,26	743,46	705,46	761,21	913,89			
Compensation	\$/t	0,00	0,00	81,51 ³	81,42 ³	22,87 ³			
	\$/ha	0,00	0,00	127,98 ³	127,83 ³	42,35 ³			
Avances et paiement final	\$/ha	Aucun	Aucun	déc. 2014 avril 2015 janv. 2016	36,92 47,47 43,59	déc. 2015 avril 2016 janv. 2017	63,10 31,65 33,09	déc. 2016 janv. 2018	20,79 7,62
Total des paiements	\$/ha	0,00	0,00	127,98	127,83	42,35			
Intervention ASRA	\$/ha	0,00	0,00	127,98	127,83	42,35			
Solde du fonds	\$	462 432	625 645	(764 659)	(1 617 371)	(1 112 757)			

¹ Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte des montants versés par d'autres programmes. Les taux de contribution sont réduits du tiers des montants correspondant à ces ajustements.

² L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions aux programmes Agri-investissement et Agri-Québec pour l'année en cours et pour les années précédentes si ces contributions n'ont pas permis de réduire les compensations ASRA.

³ Les montants de compensation calculés dans le cadre du programme complémentaire ASRA doivent être diminués des montants octroyés individuellement en vertu du programme Agri-stabilité.

⁴ L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions au programme Agri-investissement pour l'année en cours et pour les années précédentes si ces contributions n'ont pas permis de réduire les compensations ASRA.

Historique du Canola (CNL)
Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Années d'assurance	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre d'adhérents	344	314	235	180	233
Unités assurées ha	13 902	13 457	11 186	8 411	12 588
Contribution \$/ha	28,10	26,80	35,47	28,33	10,56
Rendement de la ferme type t/ha	1,85	1,85	2,00	2,12	2,28
Revenu stabilisé \$/t	522,33	525,34	528,08	487,31	520,80
	967,20	1006,60	1057,44	1034,75	1186,13
Revenu stabilisé ajusté \$/t	516,08 ^{1 2}	519,24 ^{1 2}	522,49 ^{1 2}	480,61 ^{1 2}	507,15 ^{1 2}
	955,62 ^{1 2}	994,91 ^{1 2}	1046,25 ^{1 2}	1020,53 ^{1 2}	1155,03 ^{1 2}
Prix du marché \$/t	497,52	486,99	450,60	519,85	709,00
	921,26	933,12	902,30	1103,85	1614,74
Compensation \$/t	18,56 ³	32,25 ³	71,89 ³	0,00	0,00
	34,36 ³	61,79 ³	143,95 ³	0,00	0,00
Avances et paiement final \$/ha	Janv. 2019 34,36	Janv. 2019 25,23 Avril 2019 19,01 Déc. 2019 17,55	Nov. 2019 49,76 Avril 2020 43,72 Déc. 2020 50,47	Aucun	Aucun
Total des paiements \$/ha	34,36	61,79	143,95	0,00	0,00
Intervention ASRA \$/ha	34,36	61,79	143,95	0,00	0,00
Solde du fonds \$	(444 164)	(238 078)	(761 830)	(62 345)	331 124

¹ Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte des montants versés par d'autres programmes. Les taux de contribution sont réduits du tiers des montants correspondant à ces ajustements.

² L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions au programme Agri-investissement pour l'année en cours et pour les années précédentes si ces contributions n'ont pas permis de réduire les compensations ASRA.

³ Les montants de compensation calculés dans le cadre du programme complémentaire ASRA doivent être diminués des montants octroyés individuellement en vertu du programme Agri-stabilité.

Historique du Canola (CNL)
Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Années d'assurance		2022-2023	2023-2024
Nombre d'adhérents		284	285
Unités assurées	ha	14 203	14 085
Contribution	\$/ha	7,72	5,16
Rendement de la ferme type	t/ha	2,28	2,458
Revenu stabilisé	\$/t	653,61	659,65
	\$/ha	1488,60	1621,42
Revenu stabilisé ajusté	\$/t	630,32 ^{1 2}	628,60 ^{1 2}
	\$/ha	1435,55 ^{1 2}	1545,11 ^{1 2}
Prix du marché	\$/t	830	704
	\$/ha	1890,32	1729,49
Compensation	\$/t	0,00	0,00
	\$/ha	0,00	0,00
Avances et paiement final	\$/ha	Aucun	Aucun
Total des paiements	\$/ha	0,00	0,00
Intervention ASRA	\$/ha	0,00	0,00
Solde du fonds	\$	680 448	919 707

¹ Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte des montants versés par d'autres programmes. Les taux de contribution sont réduits du tiers des montants correspondant à ces ajustements.

² L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux contributions au programme Agri-investissement pour l'année en cours et pour les années précédentes si ces contributions n'ont pas permis de réduire les compensations ASRA.